

ecmag+

Le hors-série de l'enseignement catholique



Les chiffres

2025-2026

de l'Enseignement catholique

HorsSérie

Résumé

L'Enseignement catholique associé à l'État par contrat scolarise un élève français sur cinq.

Les établissements du réseau comptent **7 155 unités pédagogiques**¹. Ils sont associés à l'État en application de la loi Debré de 1959 pour ceux qui relèvent de l'Éducation nationale, ou de la loi Rocard de 1984 pour ceux qui relèvent du ministère de l'Agriculture.

Ils emploient près de **137 500 enseignants** rémunérés par l'État et **90 000 salariés** de droit privé.

À la rentrée 2025, **2 048 470 élèves et étudiants** sont accueillis dans ces établissements : 802 380 dans le premier degré, 1 200 813 dans le second degré et le post-bac relevant de l'Éducation nationale, et 45 277 dans l'enseignement agricole.

Les établissements relevant de l'Éducation nationale scolarisent 16 414 élèves à besoins éducatifs particuliers, dont 10 417 en Ulis². Dans le cadre de son plan « Réussite éducative », l'Enseignement catholique a ouvert 150 dispositifs Ulis sur les quatre dernières rentrées.

Dans un contexte de baisse démographique continue depuis plusieurs années, l'Enseignement catholique a perdu 11 180 élèves à la rentrée 2025, soit 0,54 % de son effectif total.

Cette diminution résulte pour l'essentiel d'une baisse en **premier degré**. Les écoles perdent en effet 10 061 élèves, soit 1,23 % de leurs effectifs.

Dans le **second degré**, les effectifs des collèges sont stables (-1 976 élèves, soit -0,17 %), comme ceux des voies générale et technologique du lycée (+985 élèves, soit +0,3 %).

La voie professionnelle poursuit la remontée de ses effectifs et gagne 1 279 élèves (+1,15 %).

En post-bac les CPGE⁴ subissent une légère baisse (-141 étudiants, soit -1,16 %) tandis que les BTS³ progressent légèrement (+506 étudiants, soit +1,4 %).

Les lycées agricoles gagnent 314 élèves et étudiants (+0,7 %).

Enfin, après une progression importante ces dernières années, les organismes de formation par apprentissage du réseau, qui accueillent 48 538 jeunes, voient leurs effectifs reculer (-1 703 apprentis, soit -3,4 %).

1. Une unité pédagogique est une école, un collège ou un lycée (général, technologique, professionnel ou polyvalent). Un établissement peut comporter une ou plusieurs unités pédagogiques(s).

2. Unité localisée pour l'inclusion scolaire.

3. Section de technicien supérieur.

4. Classe préparatoire aux grandes écoles.

Sommaire

#431 Mars 2026

LES ÉTABLISSEMENTS

- 4 Répartition et tailles des établissements
- 5 Internat, demi-pension et pôles post-bac

LES ÉLÈVES

- 6 Nombre d'élèves et répartition
- 7 Évolution des effectifs
- 8 Répartition par académie
- 9 Accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers
- 10 Répartition par département

LES ENSEIGNANTS

- 12 Moyenne d'âge et répartition par genre
- 13 Concours de recrutement
- 14 Plan « Réussite éducative »

LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

- 15 Moyenne d'âge et répartition par genre

LES SALARIÉS DES ÉTABLISSEMENTS

- 16 Moyenne d'âge et répartition par genre
- 17 Répartition par type de contrats et de fonctions

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- 18 Répartition du financement public/privé
- 19 Financement des familles
- 20 Coût comparé d'un élève du public et du privé
- 21 Forfait communaux par département

L'APPRENTISSAGE

- 22 Répartition par région
- 23 Répartition par niveau de formation

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- 24 Répartition par spécialité et niveau de formation
- 25 Nombre d'élèves et d'apprentis par région

4 | Les établissements

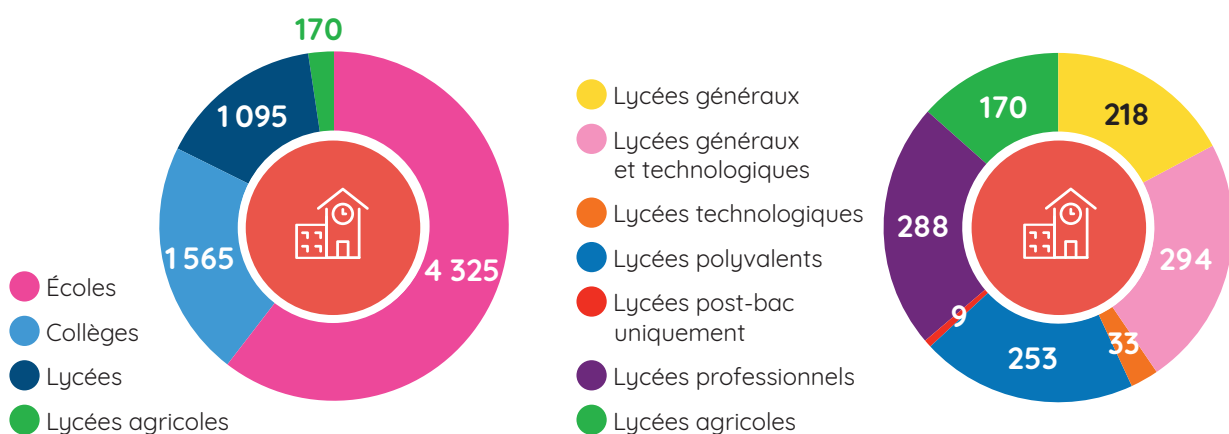
L'implantation des **7 155 établissements** de l'Enseignement catholique est très inégale selon les régions. Elle évolue très peu dans le temps.

Les écoles, en grande majorité maternelles et élémentaires, sont de taille petite et moyenne : 19% d'entre elles ont moins de 4 classes, 63% d'entre elles ont de 4 à 11 classes, seules 18% ont 12 classes et plus. 46 écoles (1% du total) sont des écoles à classe unique.

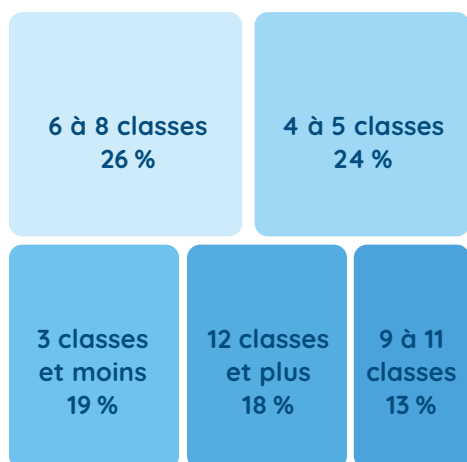
Les collèges et lycées sont souvent regroupés dans des ensembles scolaires. Ils sont de taille plus modeste que ceux de l'enseignement public.

Enfin, 70% des lycées agricoles ont moins de 300 élèves.

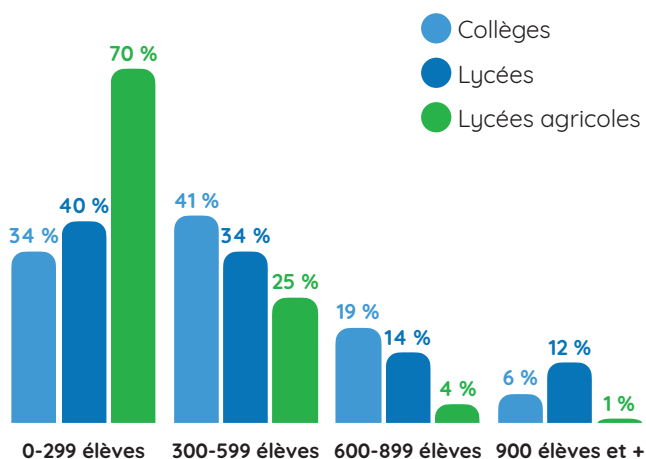
Répartition des 7 155 écoles, collèges et lycées



Taille des écoles

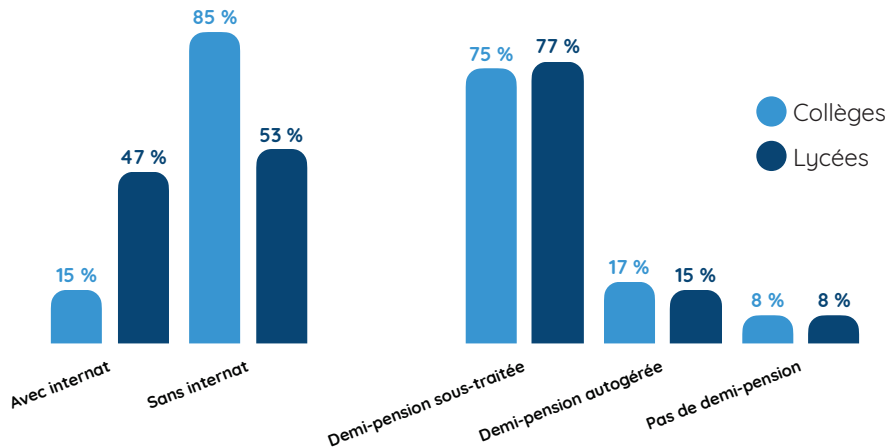


Taille des collèges et lycées

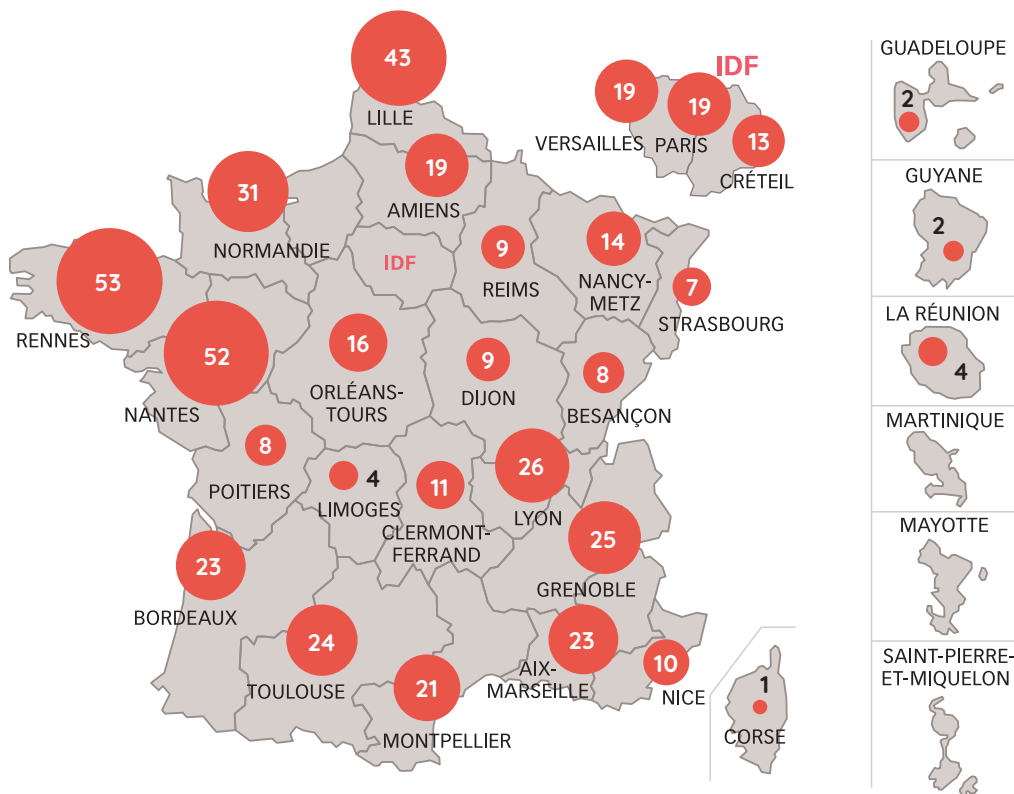


Internat et demi-pension (collèges et lycées, enseignement agricole compris)

88 % des lycées agricoles disposent d'un internat. C'est le cas de 40 % des lycées relevant de l'Éducation nationale.



Nombre de lycées avec un pôle post-bac (par académie)



496 lycées privés associés à l'État par contrat, dont 63 lycées agricoles, possèdent un pôle post-bac. Ils sont fédérés au sein de RenaSup, réseau national d'enseignement supérieur privé de l'Enseignement catholique.



Les élèves

L'Enseignement catholique sous contrat scolarise **2 048 470 élèves** à la rentrée 2025. Il enregistre une **baisse de 11 180 élèves**.

Le premier degré perd 10 061 élèves (-1,2%) dont 8 877 élèves (-1,7%) en élémentaire où le recul est plus marqué en CE2, CM1 et CM2. La baisse est plus limitée en maternelle (-1 115 élèves, soit -0,4%).

Le second degré perd 1 976 élèves (-0,2%). En collège, la baisse de 4 280 élèves (-0,6%) concerne l'ensemble des niveaux. Les formations générales et technologiques du lycée enregistrent une légère progression (+985 élèves, soit +0,3%), portée principalement par la hausse des effectifs en seconde. Les formations professionnelles confirment une dynamique positive avec +1 279 élèves (+1,2%), notamment en CAP et en baccalauréat professionnel.

Quant au post-bac, on note une **progression de 543 étudiants** (+1%), sous l'effet de la hausse en BTS, malgré une légère baisse en CPGE.

L'enseignement agricole gagne 314 élèves (+0,7%), avec une progression de ses effectifs en CAP et en baccalauréat professionnel.

Nombre d'élèves accueillis à la rentrée 2025

1^{er} degré	802 380
Maternelle	273 741
Élémentaire	526 822
Structures spécialisées (IME, Itep)	1 817
2^d degré	1 146 769
Collège*	703 649
Lycée	443 120
voie générale	286 654
voie technologique	44 030
voie professionnelle	112 436
Post-bac	54 044
CPGE	11 985
BTS	36 628
Autres formations sous contrat	5 431
Enseignement agricole	45 277
Total	2 048 470

IME: Institut médico-éducatif

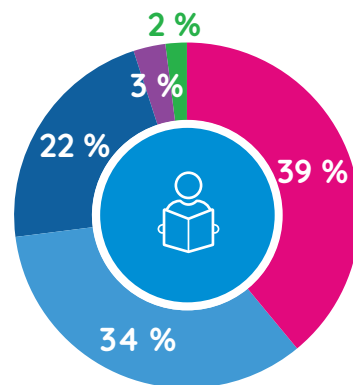
Itep: Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

CPGE: Classe préparatoire aux grandes écoles

BTS: Brevet de technicien supérieur

* Y compris 3^{es} prépa-métiers implantées en lycées professionnels.

Répartition des effectifs



● 1^{er} degré

● Collège

● Lycée

● Post-bac

● Enseignement agricole

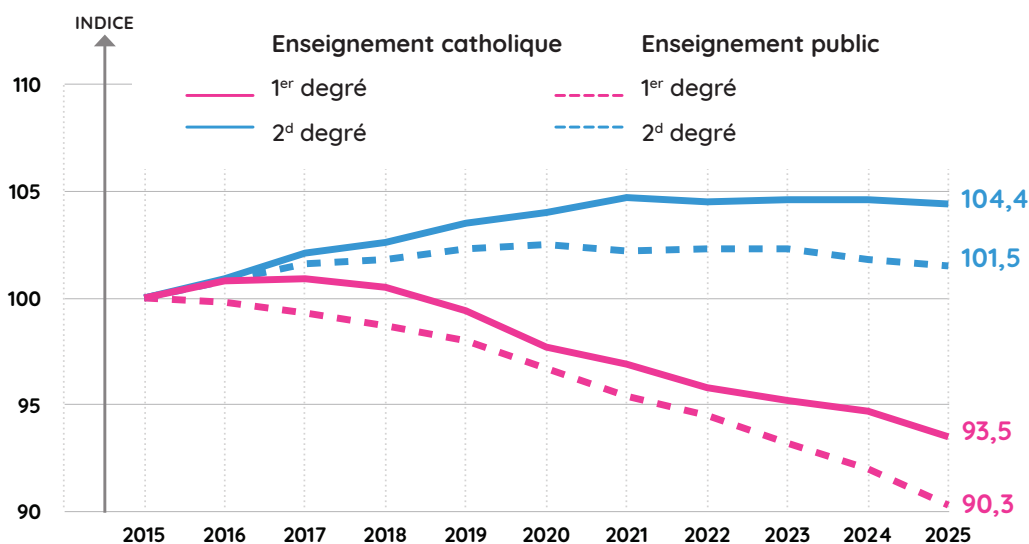
Évolution des effectifs 1^{er} et 2^d degrés par région de 2024 à 2025

Hors enseignement agricole (cf.p. 24)

	1 ^{er} degré	2 ^d degré	TOTAL
Auvergne - Rhône-Alpes	-1 340	-209	-1 549
Bourgogne - Franche-Comté	-374	-140	-514
Bretagne	-2 452	-772	-3 224
Centre - Val de Loire	-239	211	-28
Corse	10	52	62
Grand Est	-127	309	182
Guadeloupe	72	16	88
Guyane	32	-98	-66
Hauts-de-France	-1 848	-984	-2 832
Île-de-France	114	619	733
La Réunion	-3	232	229
Martinique	-5	-56	-61
Mayotte	-	4	4
Normandie	-543	-408	-951
Nouvelle-Aquitaine	-613	-464	-1 077
Occitanie	-706	317	-389
Pays de la Loire	-2 112	-584	-2 696
Provence - Alpes - Côte-d'Azur	88	515	603
Saint-Pierre-et-Miquelon	-15	7	-8

Évolution des effectifs de l'Enseignement catholique et public

Hors post-bac et enseignement agricole (cf. p. 24)

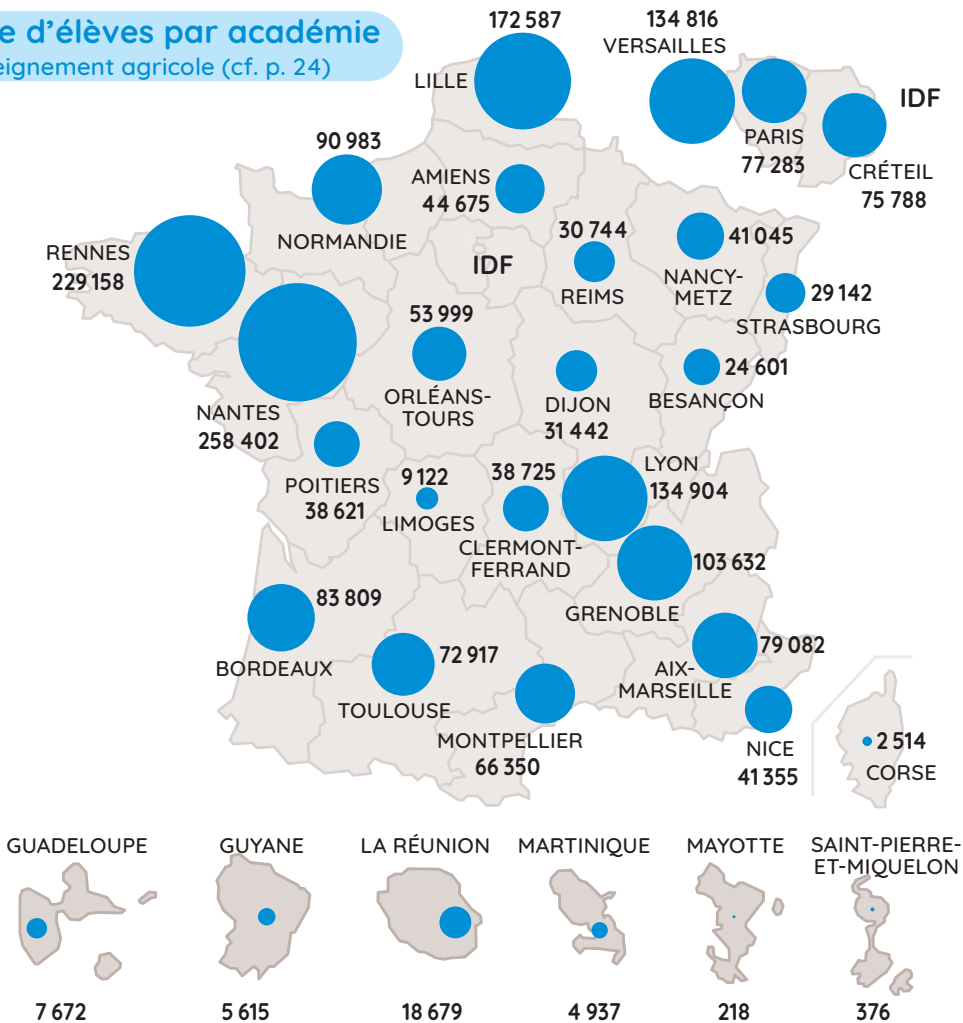




Les élèves

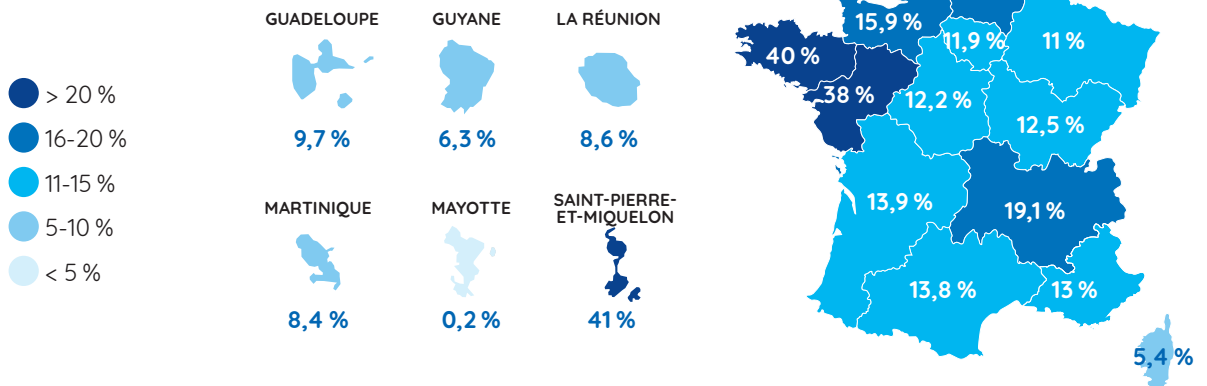
Nombre d'élèves par académie

Hors enseignement agricole (cf. p. 24)



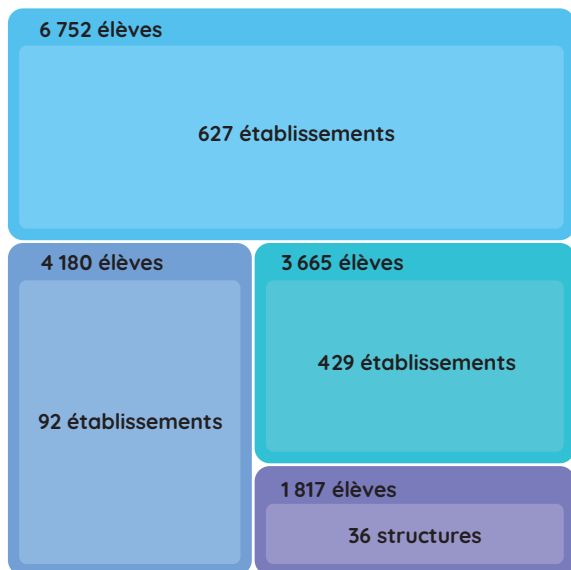
Poids de l'enseignement catholique dans le système éducatif

Hors post-bac et enseignement agricole (cf. p. 24)



Accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers

Hors enseignement agricole (cf. p. 24)



L'Enseignement catholique scolarise **16 414 élèves à besoins éducatifs particuliers**, 148 (+0,9 %) de plus qu'à la rentrée précédente : 3 665 en Ulis 1^{er} degré dans 429 écoles, 6 752 en Ulis 2^d degré dans 627 collèges ou lycées, 4 180 en Segpa dans 92 collèges et 1 817 en enseignement spécialisé dans 36 structures dédiées. Au total, on estime à **62 000 le nombre d'élèves en situation de handicap bénéficiant d'un PPS** (Projet personnel de scolarisation).

Ulis : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Segpa : Section d'enseignement général et professionnel adapté

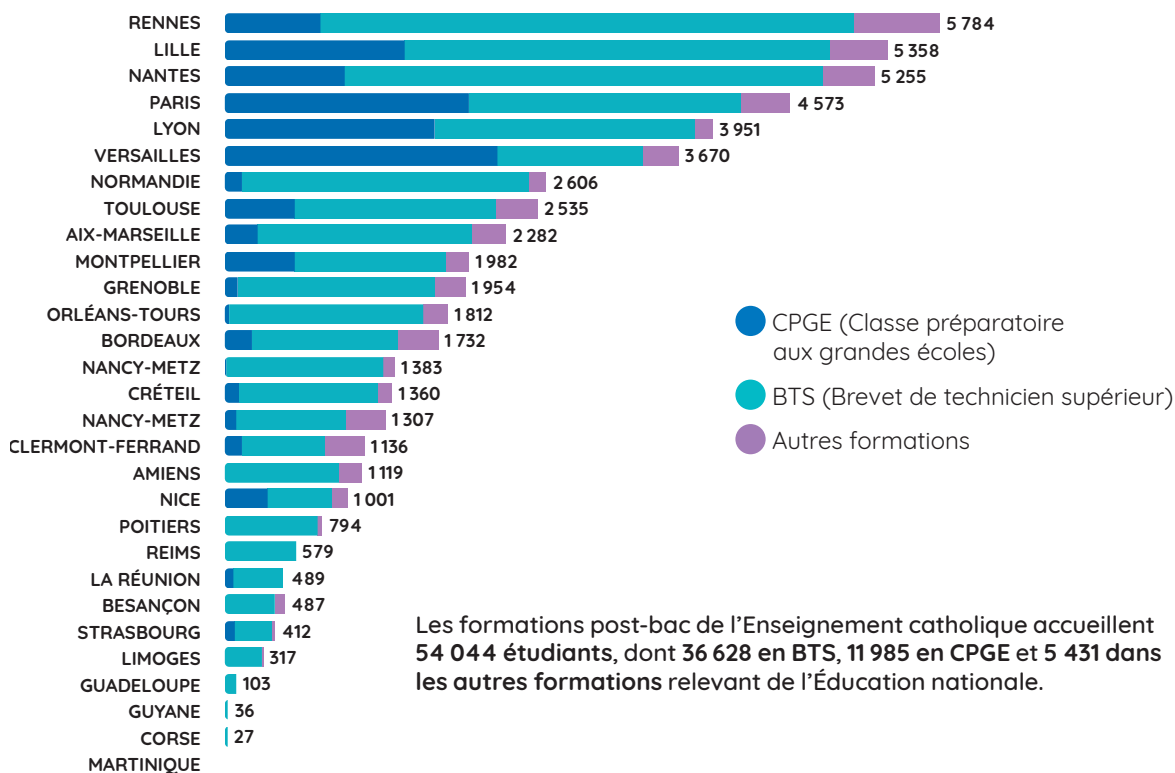
IME : Institut médico-éducatif

Itep : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

- Ulis 1^{er} degré
- Ulis 2^d degré
- Segpa
- Structures spécialisées (IME, Itep...)

Nombre d'étudiants en post-bac par académie

Hors enseignement agricole (cf. p. 24)



Les formations post-bac de l'Enseignement catholique accueillent **54 044 étudiants**, dont **36 628 en BTS**, **11 985 en CPGE** et **5 431 dans les autres formations** relevant de l'Éducation nationale.



Les élèves

Répartition géographique des élèves par département et académie

Hors enseignement agricole (cf. p. 24)

04. Alpes-de-Haute-Provence	1 387	(-118)
05. Hautes-Alpes	2 024	(-2)
13. Bouches-du-Rhône	58 753	(+534)
84. Vaucluse	16 918	(+66)
Total Aix - Marseille	79 082	(+480)
02. Aisne	10 215	(-112)
60. Oise	16 731	(-60)
80. Somme	17 729	(-220)
Total Amiens	44 675	(-392)
25. Doubs	12 253	(+39)
39. Jura	5 463	(-152)
70. Haute-Saône	3 213	(-92)
90. Territoire de Belfort	3 672	(-63)
Total Besançon	24 601	(-268)
24. Dordogne	5 367	(-100)
33. Gironde	38 773	(-68)
40. Landes	5 973	(-82)
47. Lot-et-Garonne	6 644	(-48)
64. Pyrénées-Atlantiques	27 052	(-218)
Total Bordeaux	83 809	(-516)
03. Allier	4 873	(-103)
15. Cantal	2 471	(-76)
43. Haute-Loire	13 939	(-150)
63. Puy-de-Dôme	17 442	(-85)
Total Clermont-Ferrand	38 725	(-414)
2A. Corse-du-Sud	1 384	(+86)
2B. Haute-Corse	1 130	(-24)
Total Corse	2 514	(+62)
77. Seine-et-Marne	24 661	(+159)
93. Seine-Saint-Denis	26 306	(+74)
94. Val-de-Marne	24 821	(+101)

Total Créteil	75 788	(+334)
21. Côte-d'Or	13 519	(-157)
58. Nièvre	3 199	(+76)
71. Saône-et-Loire	8 989	(-240)
89. Yonne	5 735	(+75)
Total Dijon	31 442	(-246)
07. Ardèche	16 143	(-43)
26. Drôme	17 168	(-199)
38. Isère	32 422	(-56)
73. Savoie	8 346	(+22)
74. Haute-Savoie	29 553	(+66)
Total Grenoble	103 632	(-210)
59. Nord	133 561	(-1631)
62. Pas-de-Calais	39 026	(-809)
Total Lille	172 587	(-2440)
19. Corrèze	3 961	(-116)
23. Creuse	251	(-6)
87. Haute-Vienne	4 910	(-53)
Total Limoges	9 122	(-175)
01. Ain	16 157	(-152)
42. Loire	33 454	(-420)
69. Rhône	85 293	(-353)
Total Lyon	134 904	(-925)
11. Aude	5 074	(+100)
30. Gard	22 090	(+1)
34. Hérault	24 846	(-48)
48. Lozère	4 428	(-149)
66. Pyrénées-Orientales	9 912	(+26)
Total Montpellier	66 350	(-70)
54. Meurthe-et-Moselle	13 429	(+174)
55. Meuse	2 852	(-70)

57. Moselle	19 036	(+187)
88. Vosges	5 728	(-28)
Total Nancy - Metz	41 045	(+263)
44. Loire-Atlantique	98 085	(-426)
49. Maine-et-Loire	62 925	(-815)
53. Mayenne	19 703	(-244)
72. Sarthe	19 255	(-347)
85. Vendée	58 434	(-864)
Total Nantes	258 402	(-2 696)
06. Alpes-Maritimes	24 139	(-18)
83. Var	17 216	(+141)
Total Nice	41 355	(+123)
14. Calvados	21 733	(-378)
27. Eure	10 817	(-61)
50. Manche	16 628	(-130)
61. Orne	8 887	(-252)
76. Seine-Maritime	32 918	(-130)
Total Normandie	90 983	(-951)
18. Cher	4 405	(-92)
28. Eure-et-Loir	10 203	(+71)
36. Indre	2 102	(-60)
37. Indre-et-Loire	15 307	(+169)
41. Loir-et-Cher	6 983	(-156)
45. Loiret	14 999	(+40)
Total Orléans - Tours	53 999	(-28)
Total Paris	77 283	(-16)
16. Charente	6 739	(-111)
17. Charente-Maritime	8 075	(+11)
79. Deux-Sèvres	12 281	(-207)
86. Vienne	11 526	(-79)
Total Poitiers	38 621	(-386)
08. Ardennes	4 595	(-52)
10. Aube	7 480	(-34)
51. Marne	16 263	(+113)
52. Haute-Marne	2 406	(-135)
Total Reims	30 744	(-108)

22. Côtes-d'Armor	30 366	(-749)
29. Finistère	58 164	(-587)
35. Ille-et-Vilaine	79 077	(-402)
56. Morbihan	61 551	(-1486)
Total Rennes	229 158	(-3 224)
67. Bas-Rhin	13 376	(-76)
68. Haut-Rhin	15 766	(+103)
Total Strasbourg	29 142	(+27)
09. Ariège	2 147	(-45)
12. Aveyron	12 175	(-207)
31. Haute-Garonne	28 734	(+111)
32. Gers	3 723	(-42)
46. Lot	2 681	(-86)
65. Hautes-Pyrénées	5 753	(-106)
81. Tarn	11 325	(+20)
82. Tarn-et-Garonne	6 379	(+36)
Total Toulouse	72 917	(-319)
78. Yvelines	40 330	(+81)
91. Essonne	23 814	(+78)
92. Hauts-de-Seine	48 567	(+256)
95. Val-d'Oise	22 105	(+0)
Total Versailles	134 816	(+415)
Total Métropole	1 965 696	(-11 680)
971. Guadeloupe	7 672	(+88)
972. Martinique	4 937	(-61)
973. Guyane	5 615	(-66)
974. La Réunion	18 679	(+229)
975. Saint-Pierre-et-Miquelon	376	(-8)
976. Mayotte	218	(+4)
Total Drom-Com	37 497	(+186)
TOTAL	2 003 193	(-11 494)

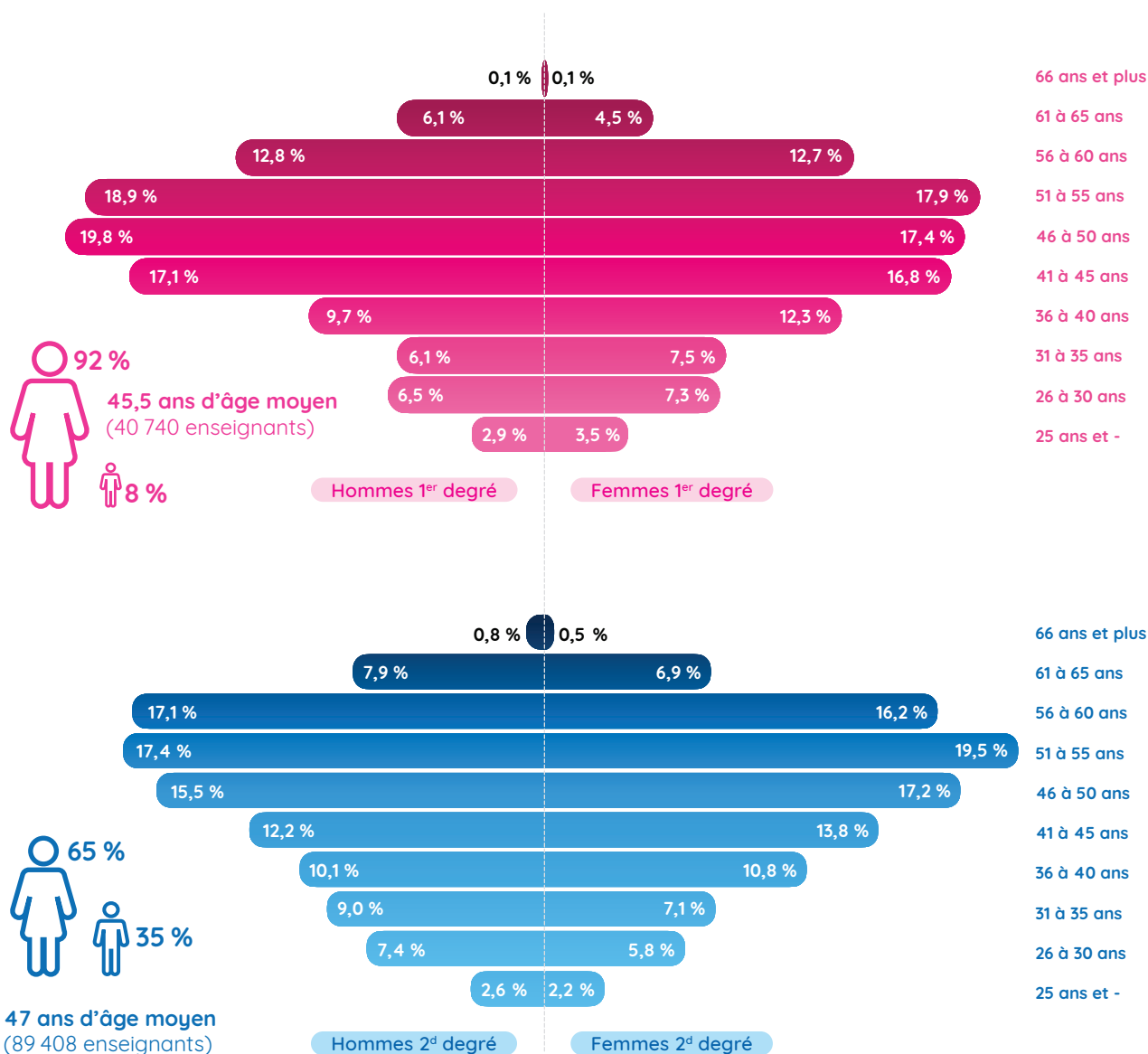


Les enseignants

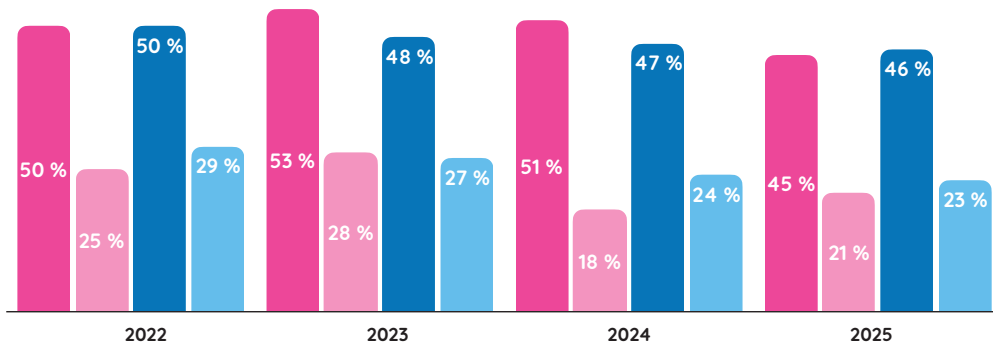
Un peu moins de **133 000 enseignants** exercent dans les classes sous contrat de l'Enseignement catholique, hors enseignement agricole (cf. p. 24).

Les ratios présentés ici sont calculés sur la base de 130 148 individus. Ce chiffre est inférieur à la réalité : ne sont en effet comptabilisés que les enseignants (personnes physiques) installés administrativement par les services académiques au 30 novembre 2025. Des délégués auxiliaires sont devant élèves à cette date avec un dossier administratif en cours de traitement et ne sont donc pas repris dans nos bases.

Moyenne d'âge et répartition femmes/hommes dans les 1^{er} et 2^d degrés



Les futurs enseignants des établissements d'enseignement privé associés à l'État par contrat sont recrutés via le CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles) ou le Cafep (Concours d'accès aux fonctions d'enseignant dans les classes du second degré de l'enseignement privé). Leur formation initiale est assurée dans le cadre de masters Meef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) par 22 Isfec (Instituts supérieurs de formation de l'Enseignement catholique), en partenariat avec les cinq universités catholiques. Il est possible de s'inscrire aux concours sans passer par un Isfec, mais les taux de réussite des candidats sont alors inférieurs.

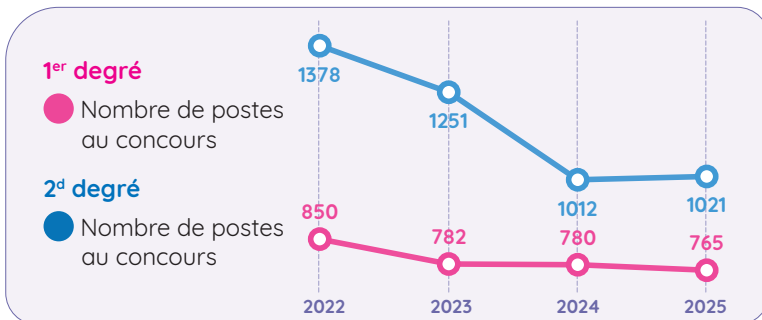


1^{er} degré (CRPE)

- Réussite candidats Isfec
- Réussite hors Isfec

2^d degré (Cafep)

- Réussite candidats Isfec
- Réussite hors Isfec

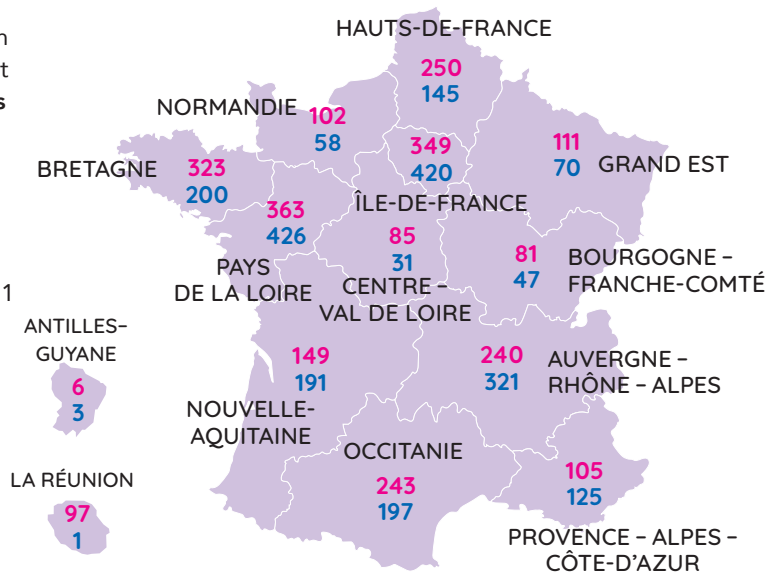


Répartition des étudiants en Isfec se préparant à devenir enseignant

22 Isfec (Instituts supérieurs de formation de l'Enseignement catholique) accueillent **4 739 étudiants ou lauréats de concours stagiaires** qui se préparent à devenir enseignant dans les établissements de l'Enseignement catholique, 2 504 pour le premier degré, 2 235 pour le second degré. 45 % d'entre eux sont lauréats d'un concours, 30 % étudiants en master 1 et 25 % étudiants en master 2.

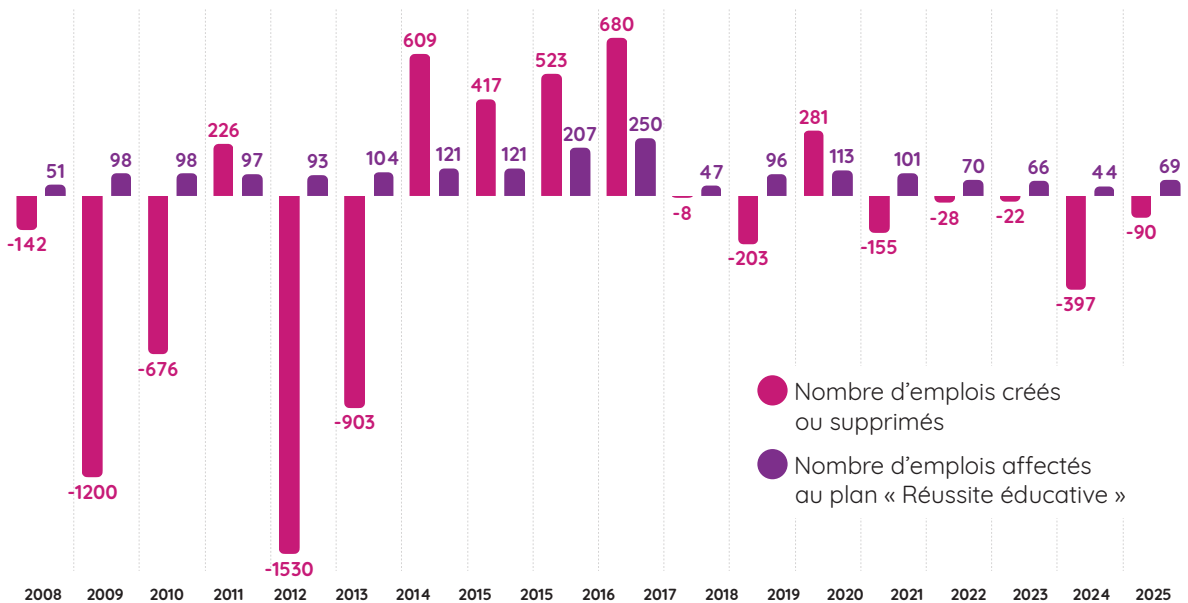
Effectifs

- 1^{er} degré
- 2^d degré

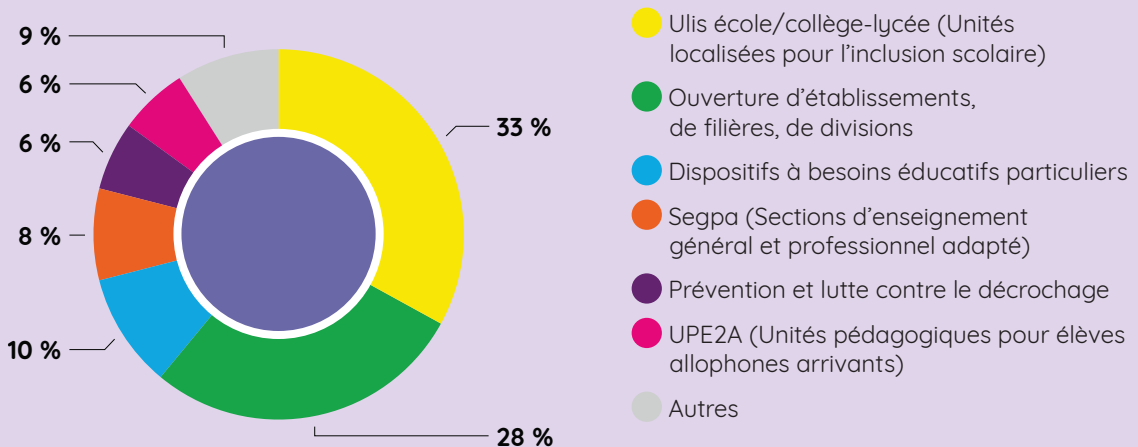


L'Enseignement catholique poursuit une politique volontariste en faveur des publics en difficulté. Pour cela, il redistribue chaque année une partie de ses moyens à son **plan « Réussite éducative »** qui permet aux Caec d'affecter des enseignants à des projets ciblés ou d'ouvrir de nouvelles filières et dispositifs inclusifs. **1 850 emplois** ont été affectés à ce plan depuis 2008.

Schéma d'emplois et plan « Réussite éducative »



Répartition des emplois créés





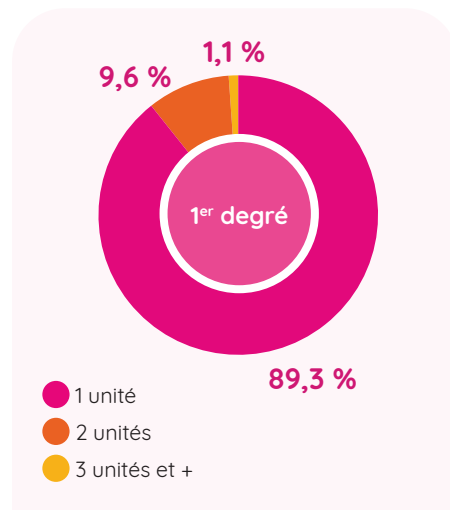
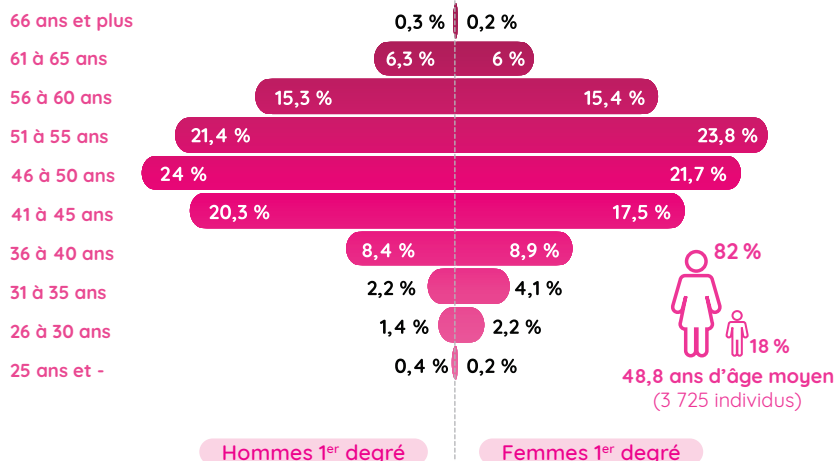
Les chefs d'établissement

L'Enseignement catholique s'appuie sur **5 455 chefs d'établissement** : 3 725 dirigent une ou plusieurs écoles, 1 589 dirigent un ou plusieurs établissements du second degré, 141 une ou plusieurs écoles et en même temps un ou plusieurs établissements du second degré.

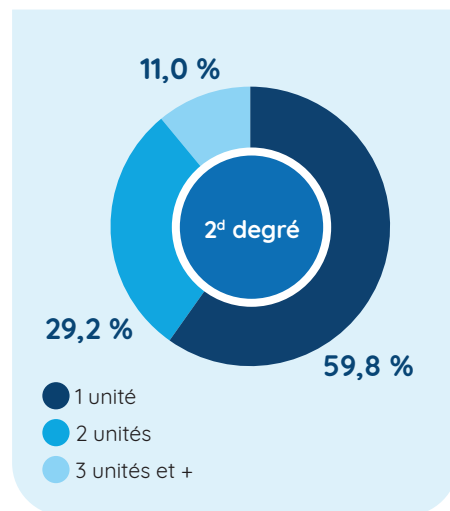
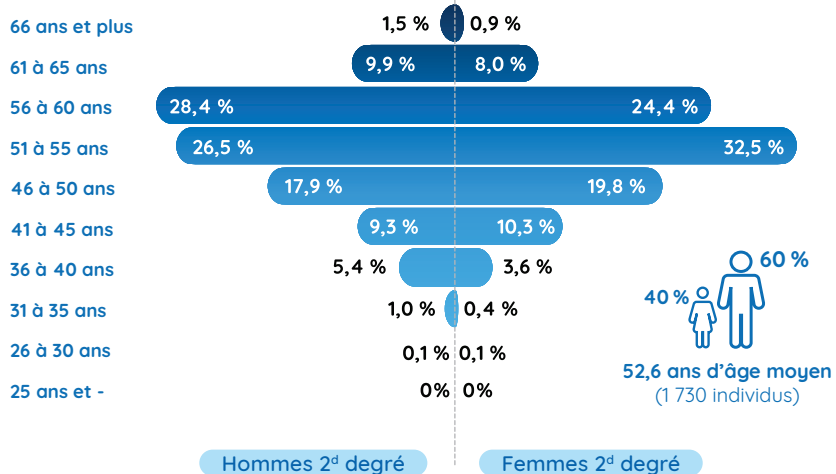
Ils portent la responsabilité pastorale et ont la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement qu'ils dirigent. Les femmes sont très largement majoritaires dans le premier degré, les hommes le sont dans le second degré.

Quatre organisations professionnelles de chefs d'établissement sont reconnues par le Statut de l'Enseignement catholique : le **Snceel** (1^{er} et 2^d degrés, 2 762 adhérents), le **Synadec** (1^{er} degré, 1 587 adhérents), le **Synadic** (2^d degré, 550 adhérents) et l'**UNETP** (2^d degré, 747 adhérents). Elles participent aux instances de l'Enseignement catholique et représentent les chefs d'établissement dans les relations avec l'État, les collectivités territoriales et les autorités académiques.

Moyenne d'âge et répartition femmes/hommes



Unité(s) pédagogique(s) dirigée(s) par un même chef d'établissement





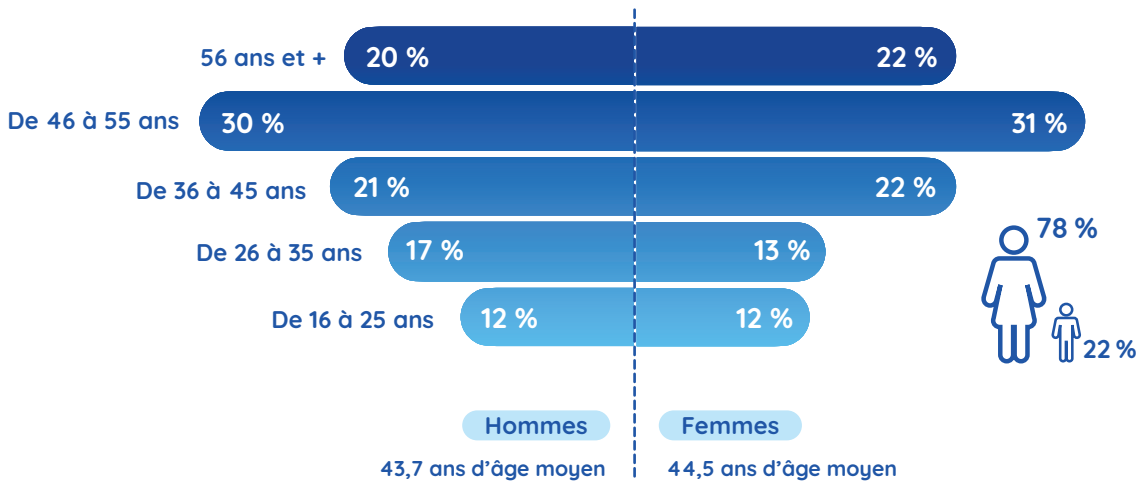
Les salariés des établissements

Les **Ogec** (Organismes de gestion de l'Enseignement catholique) ont la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale des établissements. Ils sont les employeurs des personnels de droit privé.

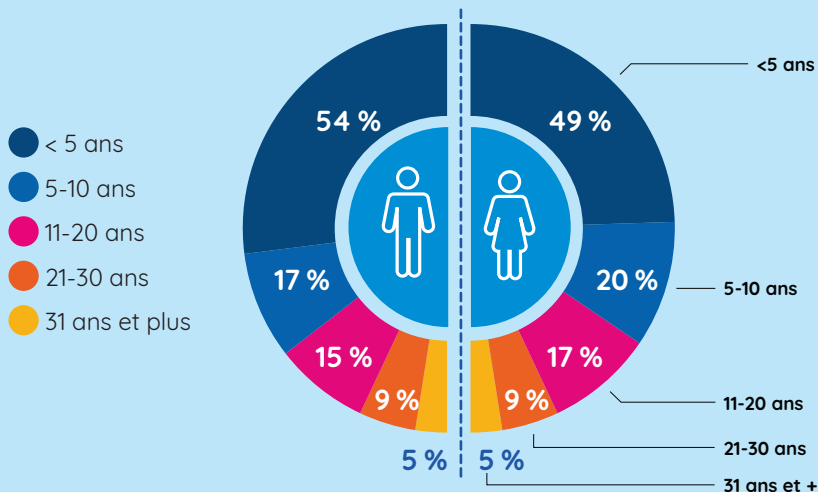
Les Ogec emploient plus de **80 000 salariés** dans les services supports (personnels administratifs, d'éducation, d'entretien, de restauration...).

Les données présentées ici sont tirées d'un panel de 32469 salariés sur l'exercice 2023-2024, hors enseignement agricole.

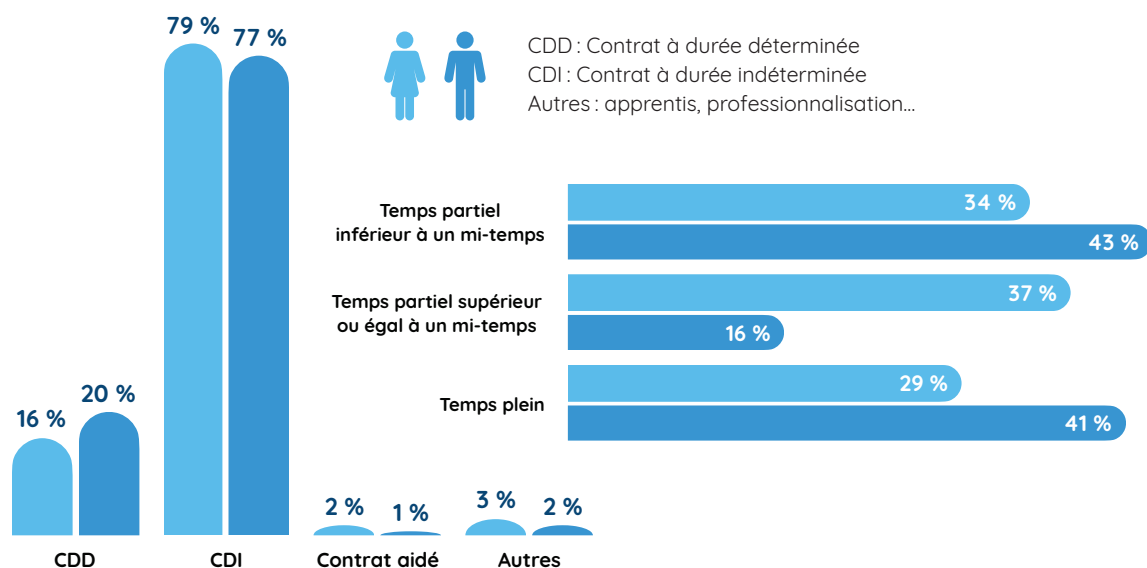
Moyenne d'âge et répartition femmes/hommes



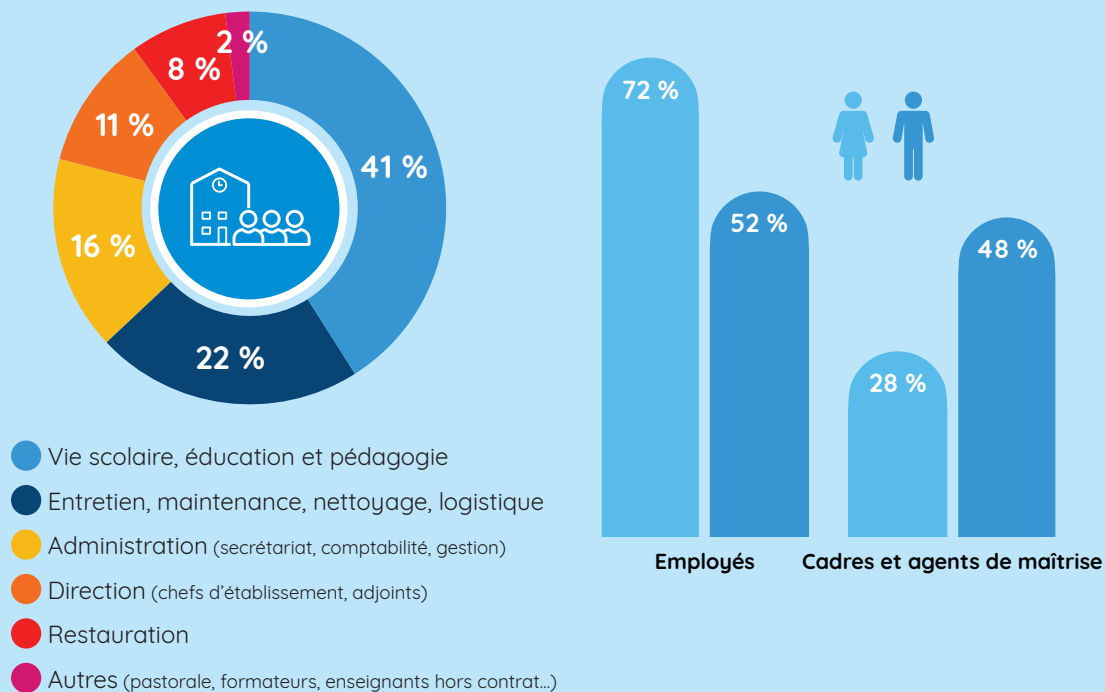
Ancienneté des salariés



Répartition par type de contrats et par temps de travail



Répartition par type de fonctions et par CSP





Les indicateurs économiques

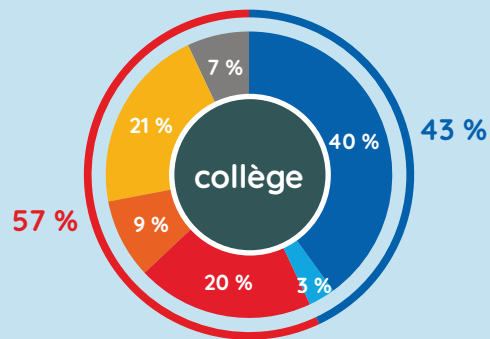
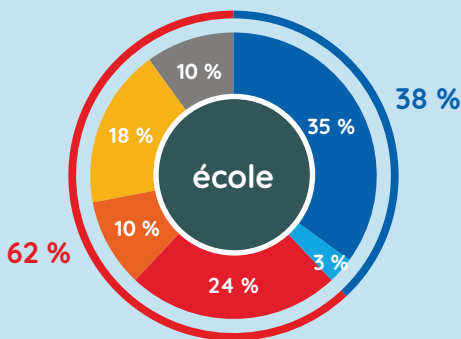
L'État est l'employeur des enseignants des établissements privés associés à l'État par contrat. Hors salaires des enseignants, le fonctionnement de ces établissements est assuré :

- d'une part, par **l'État et les collectivités territoriales** (commune pour les écoles, département pour les collèges et région pour les lycées), grâce au versement d'un **forfait d'externat** qui doit en principe couvrir les dépenses de fonctionnement relatives à la scolarisation des élèves. Des subventions diverses viennent compléter les ressources publiques ;
- d'autre part, par les **familles**, sous la forme d'une **contribution familiale** destinée à financer les activités liées au caractère propre et les investissements immobiliers.

La restauration et l'hébergement, ainsi que la plupart des activités annexes (voyages, activités périscolaires...), sont à la charge exclusive des familles.

Les données présentées sont relatives à l'année 2023-2024 et hors enseignement agricole (cf. p. 24).

Répartition du financement public/privé

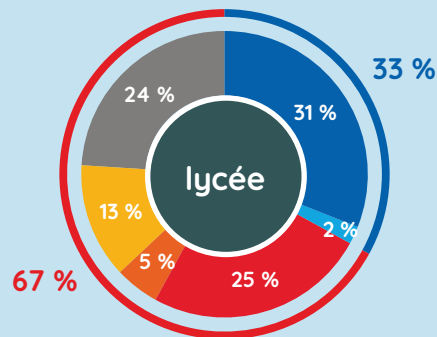


Ressources publiques

- Forfaits
- Subventions

Ressources privées

- Contributions
- Activités annexes
- Restauration-hébergement
- Autres (dons, produits des manifestations, apprentissage...)

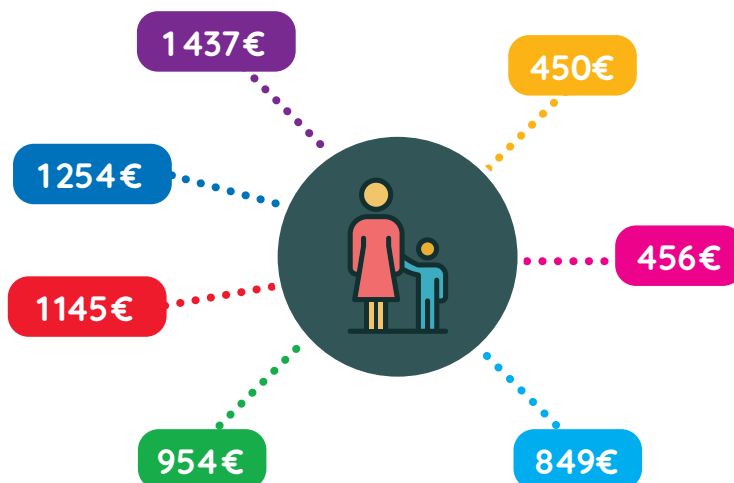


Financement des familles

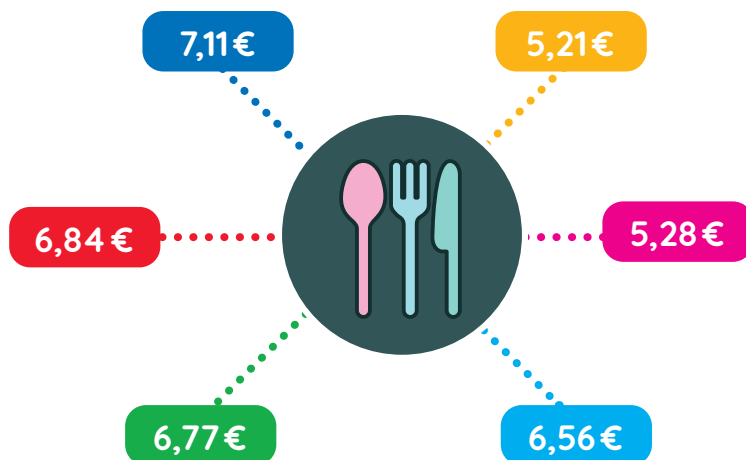
Prix moyen de la contribution familiale par élève et par an

(hors cantine et internat)

- École maternelle
- École élémentaire
- Collège
- Lycée professionnel
- Lycée technologique
- Lycée général
- Post-bac



Prix moyen d'un repas



Prix moyen de l'internat par élève et par an

Le prix de l'internat (restauration comprise, hors contribution familiale) varie de 3 300 à 6 000 € par an suivant le cycle d'enseignement et la situation géographique.

La plupart des établissements organisent des péréquations qui permettent aux familles à revenus modestes de bénéficier de remises sur les différentes prestations.

Par ailleurs, à la rentrée 2025, 11 % des élèves accueillis sont boursiers (10,2 % en collège, 7,8 % en lycée général et technologique et 22,3 % en lycée professionnel).



Les indicateurs économiques

Le financement de l'Enseignement catholique fait régulièrement l'objet de polémiques, mais les données de l'Éducation nationale montrent qu'un élève du privé ne coûte que 54 % de ce que coûte un élève du public à la finance publique (État et collectivités), soit presque deux fois moins. La différence correspond à 4 500 euros par élève, payés en partie par les familles...



Coût comparé d'un élève du public et du privé

Source RERS 2025 - Depp

Établissements scolaires

publics



Établissements scolaires

privés



● Coût État / élève

● Coût collectivités / élève

● Coût familles / élève

● Coût autres financeurs / élève

Forfaits communaux moyens par élève en élémentaire et par département

(en moyenne pondérée à l'élève, données pour la France hexagonale)

Le financement public via les forfaits représente un tiers des recettes des Ogec (Organismes de gestion de l'Enseignement catholique). Les collectivités (régions pour les lycées, départements pour les collèges, communes pour les écoles) doivent verser un forfait pour chaque élève scolarisé dans l'Enseignement catholique sous contrat, dont le montant est calculé en fonction du coût-élève du public.

Cependant, une étude complète sur les forfaits versés par les collectivités locales, publiée le 19 novembre dernier par la Fédération nationale des Ogec, montre la disparité des montants de ces forfaits selon le lieu de scolarisation. Elle dénonce les inégalités persistantes, avec un manque estimé à près de 1 milliard d'euros annuels.

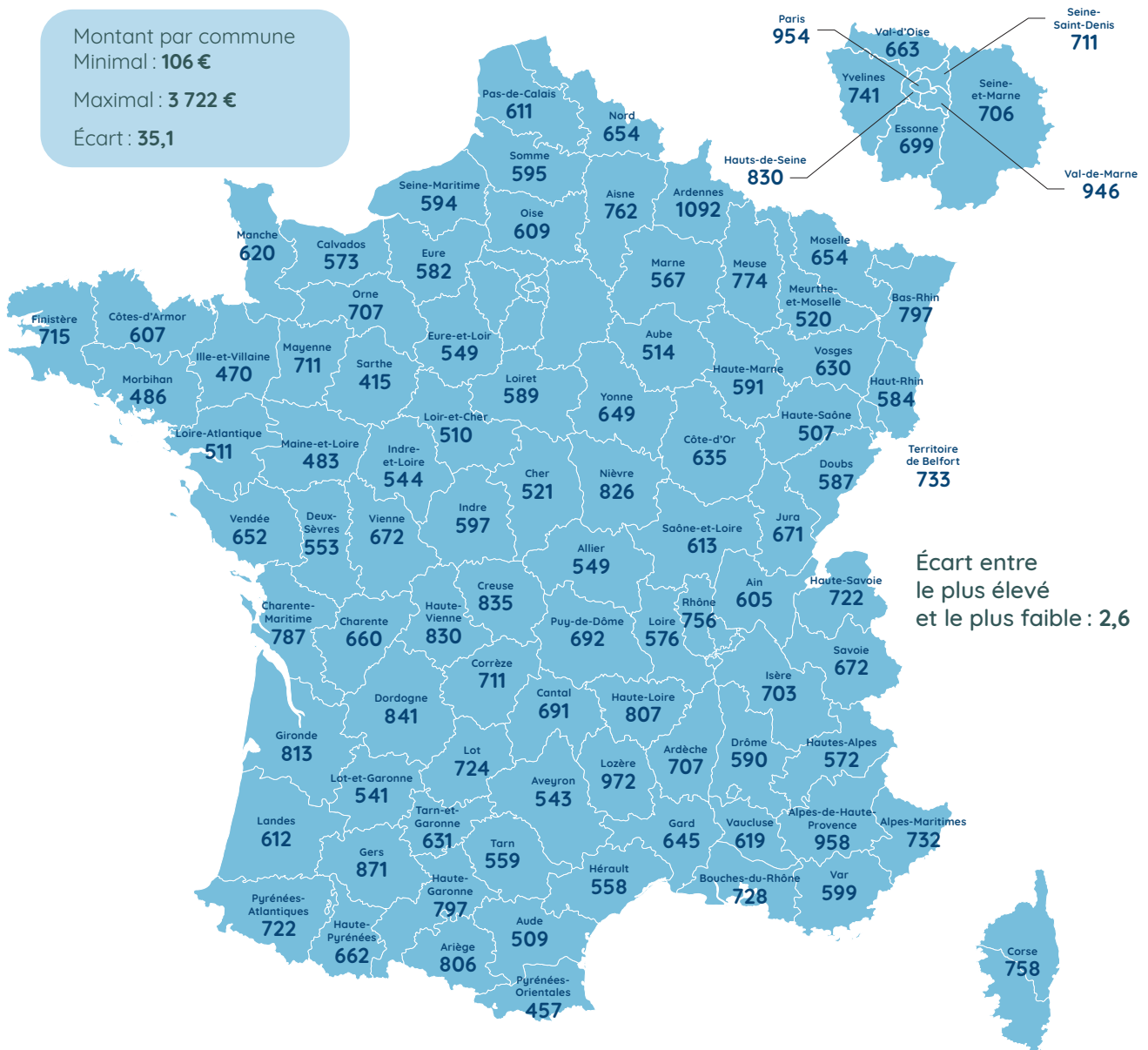
Étude complète à télécharger sur : fnogec.fr (Espace presse)

Montant par commune

Minimal : 106 €

Maximal : 3 722 €

Écart : 35,1





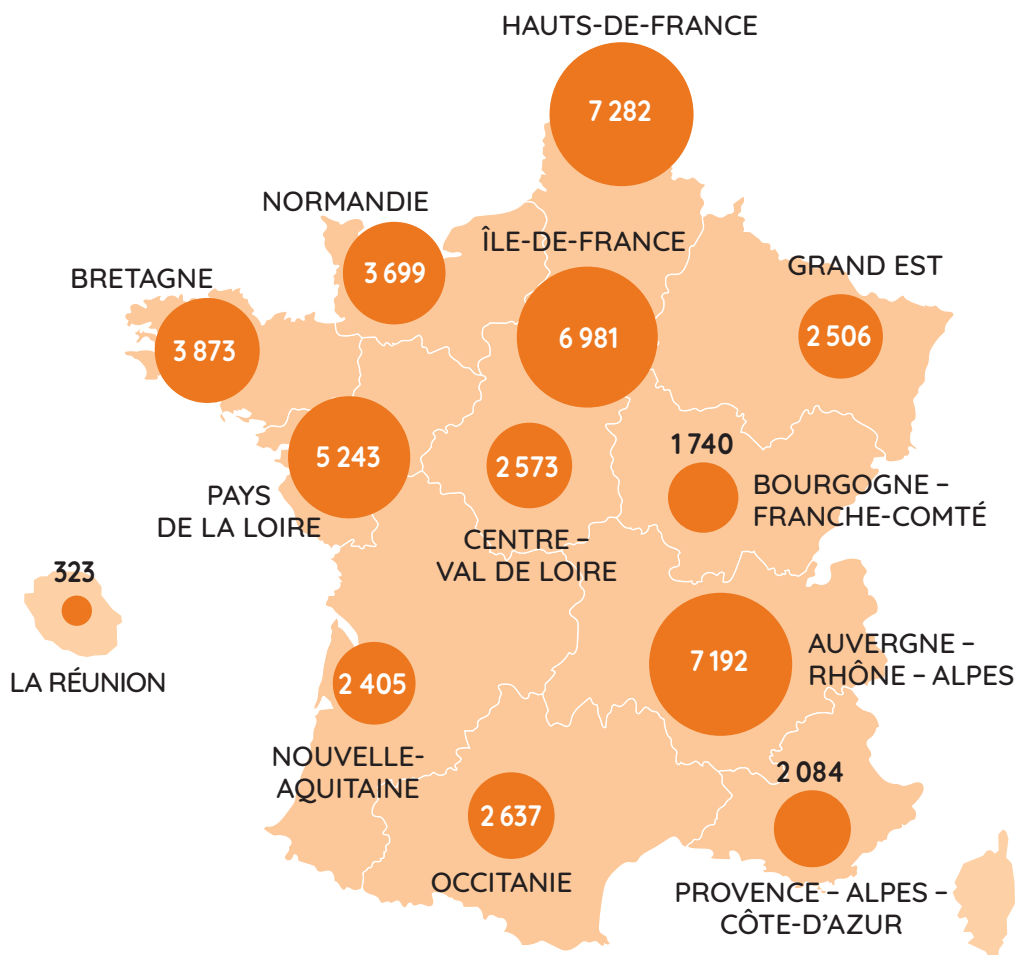
L'apprentissage

L'enquête conduite auprès des établissements du réseau a permis de recenser **48 538 apprentis** dans l'Enseignement catholique, dont 9 467 dans l'enseignement agricole. C'est au total 1 703 de moins que l'an dernier (-3,4%).

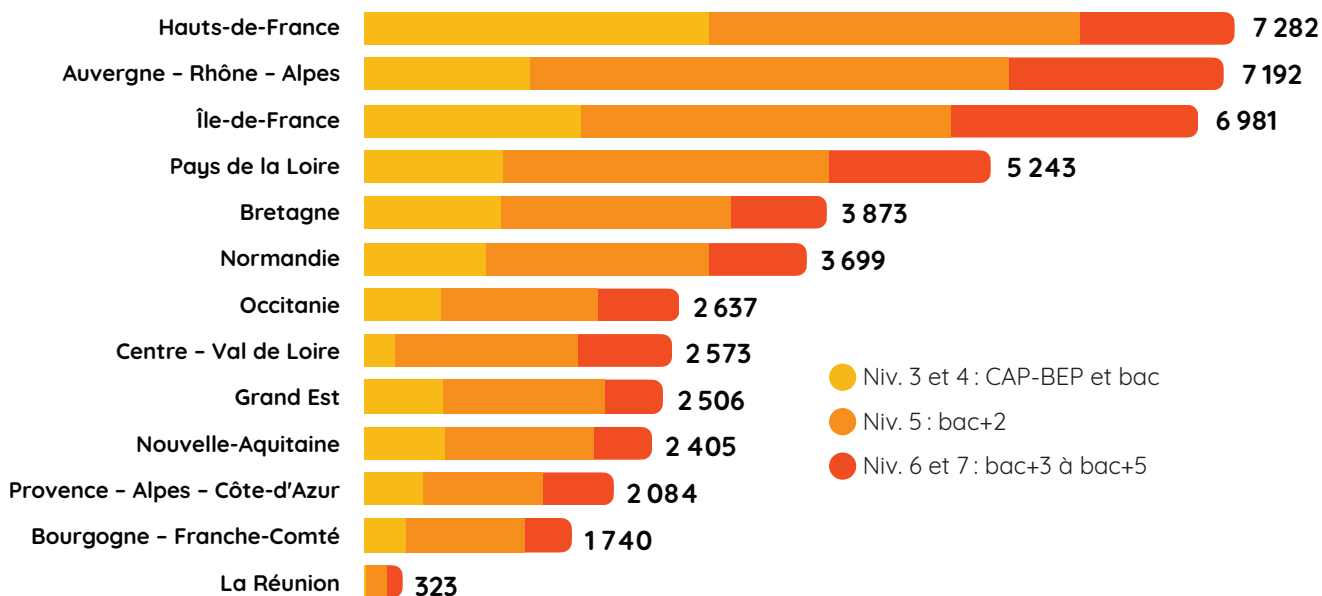
608 établissements sont engagés dans le développement de l'apprentissage au sein des **77 CFA** de l'Enseignement catholique ou en lien avec un CFA partenaire. En outre, certains CFA accueillent également des organismes de formation qui ne relèvent pas de l'Enseignement catholique.

75% des formations assurées en apprentissage sont de niveau post-bac.

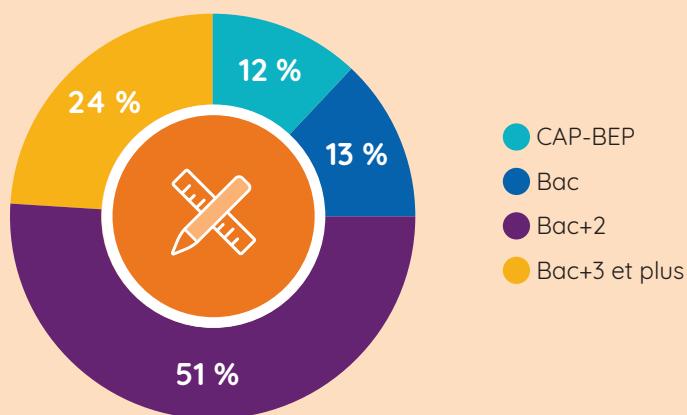
Répartition des apprentis par région



Nombre d'apprentis par région et niveau de formation



Répartition des apprentis par niveau de formation



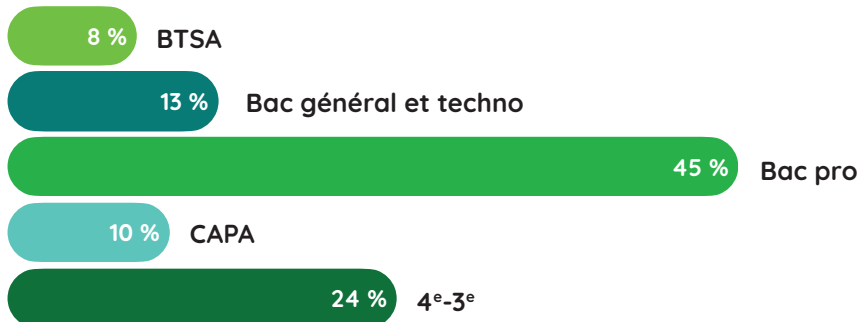
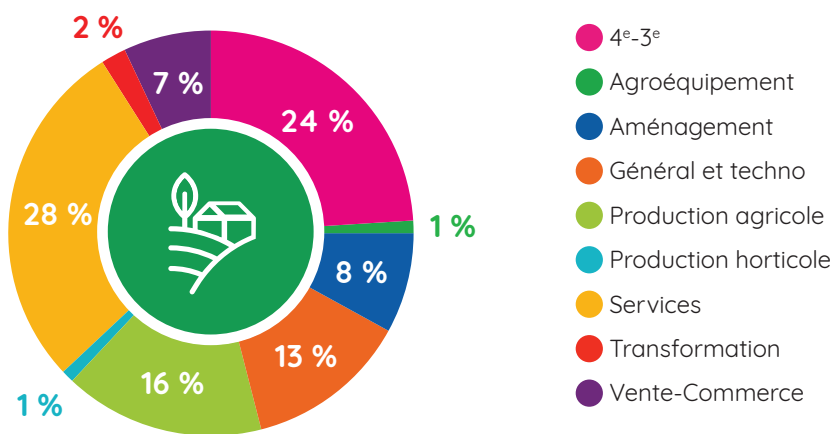


L'enseignement agricole

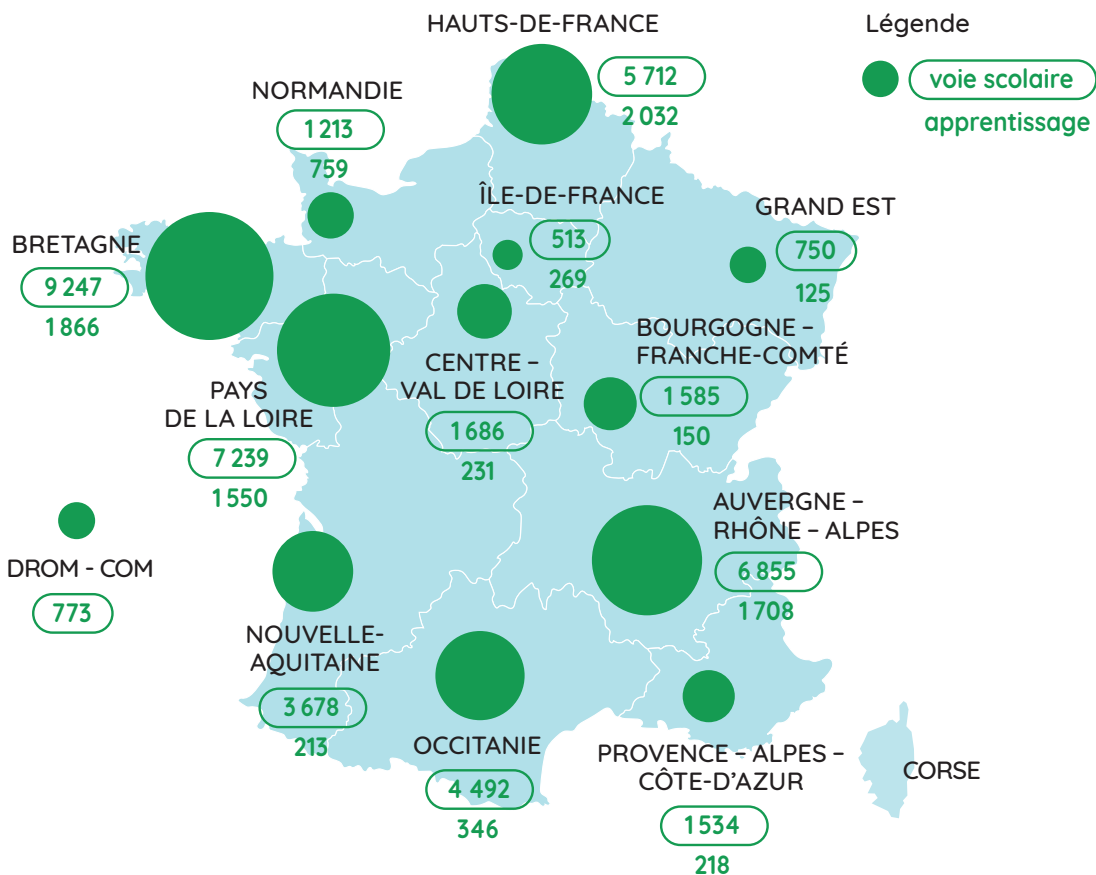
- Le **Cneap** (Conseil national de l'enseignement agricole privé) représente un tiers de l'enseignement agricole français. Il regroupe **170 lycées** sous contrat avec le ministère de l'Agriculture en application de la loi Rocard de 1984, **75 centres de formation d'apprentis** et **104 centres de formation continue**.
- **4 800 professeurs** enseignent dans ces établissements qui salarient un peu plus de **6 500 personnels**.
- Le réseau scolarise **45 277 élèves** et étudiants de la 4^e au BTS et **9 467 apprentis**.

170 lycées
41 871 élèves
 de la 4^e au baccalauréat
3 406 étudiants en post-bac
9 467 apprentis
4 800 enseignants

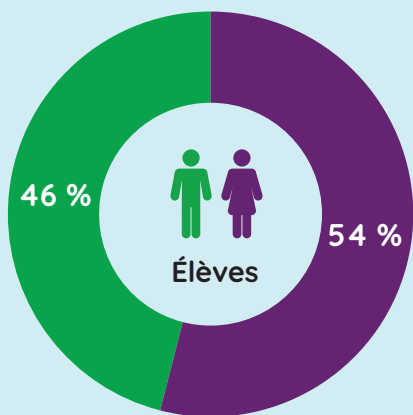
Répartition par spécialité de formation et par niveau de formation



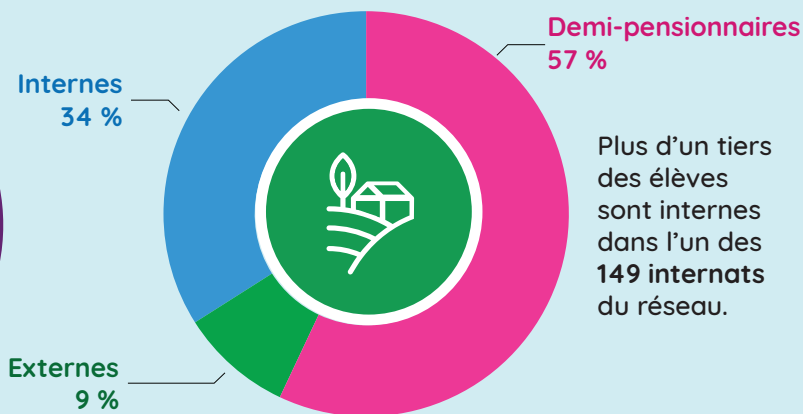
Nombre d'apprenants par région



Répartition par genre



Répartition par régime



Sources

Publication officielle
du Secrétariat général
de l'Enseignement catholique

Directeur de la publication :
Guillaume Prévost

Directrice éditoriale :
Marie-Amélie Marq

Rédactrice en chef :
Virginie Leray

Édition :
Daniel Cohen
(graphiste)

François Husson
(secrétaire de rédaction)

Diffusion :
Géraldine Brouillet-Wane
Agnès Masetty

Le **Secrétariat général de l'Enseignement catholique** réalise chaque année en novembre une enquête destinée à consolider les effectifs d'élèves et les moyens d'enseignement affectés aux établissements. Cette enquête permet d'établir les ratios nécessaires à la préparation de la rentrée suivante sur la base des moyens horaires consommés. Les données sont collectées par le système d'information **Gabriel**, notamment composé des applications **Ange 1D** pour le premier degré et **Ange 2D** pour le second degré.

Elles sont validées par les trente observateurs académiques du réseau **Solfege** (Service d'observation de l'Enseignement catholique pour la fonction éducative et la gestion des emplois). Elles sont consolidées et analysées par Philippe Mignot, chargé de l'Observatoire national Solfege, que nous tenons vivement à remercier pour sa participation à ce dossier.

Les données économiques sont issues de l'application **Indices** déployée par la **Fédération nationale des Ogec**.

Les chiffres de l'enseignement agricole ont été fournis par le **Cneap** (Conseil national de l'enseignement agricole privé).

Enfin, les données relatives à l'enseignement public sont extraites du RERS (Repères et références statistiques) édition 2025 du **ministère de l'Éducation nationale** et des notes de la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance).

Régie publicitaire : Bayard Service, 0 800 003 350 (appel gratuit)

Rédaction, administration et abonnements : 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 ;
redaction@enseignement-catholique.fr

Abonnements : 45 €/an ; abonnements-eca@enseignement-catholique.fr ; numéro CPPAP : 0426 G 79858 ; numéro ISSN : 3099-2435



Imprimeur : Fabrègue/Groupe Sprint, Bois-Joli, rue de la Fontaine-Tanche,
B.P. 10, 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Vos coordonnées sont traitées par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (Sgec) dans le cadre de votre abonnement au magazine ECmag. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas, à la portabilité, en adressant un courrier à : Sgec, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05 ; ou un mail à : dpd@enseignement-catholique.fr. La politique de protection des données du Sgec peut vous être communiquée sur simple demande.



NOUVELLE FORMULE

ecmag, toute l'actualité de l'enseignement catholique

JE M'ABONNE EN LIGNE



ec-boutique.fr

FORMULE PAPIER



45 €/an

Votre magazine en version papier

Par carte bancaire ou prélèvement SEPA* ou par chèque ou virement

*Reconductible par tacite reconduction. Vous pouvez mettre fin à votre abonnement après un an en nous écrivant à l'adresse suivante : abonnements-eca@enseignement-catholique.fr



FORMULE 100% NUMÉRIQUE



30 €/an

Votre magazine en version numérique sur ordinateur, smartphone et tablette

Par carte bancaire ou prélèvement SEPA* ou par chèque ou virement



Découvrez nos formules personnalisées

Tarifs dégressifs pour la formule Papier :

- de 3 à 9 abonnements : 38 € l'abonnement
- de 10 à 24 abonnements : 33 € l'abonnement
- à partir de 25 abonnements : 28 € l'abonnement

Achat au numéro :

- 5,50 € le numéro papier ou 3 € le numéro au format numérique

Renseignements : 01 53 73 73 71 ; abonnements-eca@enseignement-catholique.fr

HorSérie

Les chiffres de l'Enseignement catholique **2025/2026**

Retrouvez et partagez sur le site de l'Enseignement catholique
quelques infographies interactives
issues de ce hors-série **ecmag**

Soit en flashant
ce QR code



Soit en vous rendant sur :
enseignement-catholique.fr
(onglet « Les chiffres clés »)